

OPERATION INEDITE DU PLANNING FAMILIAL DE VAUCLUSE
DANS LE CADRE DES ELECTIONS MUNICIPALES A AVIGNON.



Le Planning Familial de Vaucluse a interpellé par écrit, en date du 3 février 2014, tous les candidats à la Mairie d'Avignon, quant à leur programme visant à défendre les droits des femmes. Nous avons demandé à chacun d'entre eux de prendre des engagements et de nous faire part, de manière écrite, de leurs axes politiques avant la date symbolique du 8 mars. Notre interpellation portait notamment sur *« les axes de leur programme en matière de défense des droits des femmes : quelles actions peuvent être mises en place sur Avignon pour lutter contre les violences, les discriminations et les inégalités sociales dont sont victimes les femmes? Quelles orientations sont prévues pour défendre et promouvoir leurs droits? »*

Sur les sept candidats déclarés, nous avons reçu cinq réponses : par ordre alphabétique, celle d'André Castelli pour le FDG, de Stéphane Geslin pour le POI, de Cécile Helle pour le PS-EELV, de Philippe Liottaux pour le RBM et d'André Seignon pour le MODEM.

Deux candidats n'ont malheureusement pas répondu à notre interpellation : Bernard Chaussegros pour l'UMP et Kader Guettaf pour le SE.

Nous vous informons également qu'Olivier Baudry de Vaux pour Debout la République nous avait également envoyé sa réponse avant de devoir renoncer à se présenter.

Vous trouverez donc dans ce dossier les réponses de chacun des candidats à notre interpellation et leurs engagements par écrit quant aux droits des femmes.

Par souci d'équité, nous rendons publique l'intégralité des réponses de chacun.

Le Planning Familial de Vaucluse rappellera bien entendu ses engagements à la ou au candidat-e élu-e le 30 mars prochain afin que les droits des femmes soient bel et bien défendus lors du prochain mandat.

Le Planning Familial de Vaucluse interpelle les candidats à la mairie d'Avignon

André Castelli – FRONT DE GAUCHE - « Un avenir meilleur pour Avignon »

Bonjour,

Vous m'interpellez sur l'engagement de la liste en ce qui concerne les questions concernant les droits des femmes et je vous en remercie. Mon action auprès du planning familial n'est pas nouvelle. Depuis longtemps, nous sommes retrouvés ensemble dans divers combats. Mes colistier(e)s et moi seront vigilants à faire respecter les droits des femmes.

Nous agirons pour :

Prendre en compte les spécificités des questions féministes et des conditions réelles de vie des femmes dans toutes les mesures prises, notamment par la mise en place d'une coordination spécifique sur ces questions entre les services municipaux. Nous veillerons au respect de la parité dans les directions, concours et l'accès aux institutions dépendant de la municipalité quand cela est possible et a un sens (conservatoires, offices...).

Rendre notre ville attentive à ce que son territoire soit un lieu dans lequel les femmes se sentent en sécurité et que leur image, notamment à travers la publicité, ne soit pas dégradée. En premier lieu, nous accompagnerons, avec l'aide des associations, les femmes victimes de violences conjugales. En France au moins 10% de femmes sont victimes de violences (174 décès en 2012). Les coups et blessures ne sont que la partie émergée de ce fléau. Beaucoup de femmes subissent, en silence, des privations, des injures, des menaces à l'origine de traumatismes profonds. Il faut briser la loi du silence, aider les victimes et punir les auteurs.

Favoriser la participation des femmes à la vie citoyenne et associative de la ville par des mesures concrètes (garderies citoyennes, transports, aides à l'accès aux services publics, aux activités sportives et culturelles, ...) en portant une attention particulière à l'éducation populaire et à l'alphabétisation pour les femmes. Nous mettrons en valeur symboliquement et concrètement les femmes et leur implication dans la vie culturelle et citoyenne (dénomination de rue (par exemple Rosa Bordas), fond littéraire mettant en avant les auteures, études féministes, clause d'accueil d'artistes femmes dans les conventions...).

En espérant avoir répondu à vos attentes, je reste à votre entière disposition.

Amicalement,

André Castelli

Stéphane Geslin – PARTI OUVRIER INDEPENDANT- « Démocratie communale »

Tout d'abord, merci de me solliciter pour répondre à vos questions :

- Quelles actions peuvent être mises en place sur Avignon pour lutter contre les violences, les discriminations et les inégalités sociales dont sont victimes les femmes ?
- Quelles orientations sont prévues pour défendre leurs droits ?

Comme vous pourrez le lire plus précisément sur notre circulaire (ou « profession de foi »), notre liste et ses orientations ont été constituées, collectivement sur 5 axes :

- pour la défense des services publics,
- pour la défense de l'Ecole de la République,
- pour la Démocratie communale,
- pour des élus qui appuient la défense des acquis sociaux et des revendications des travailleurs, des jeunes, des retraités,
- pour l'indépendance politique.

A bien y réfléchir, les réponses à vos questions relèvent de plusieurs de ses axes. Globalement, notre combat se situe contre la politique antisociale du gouvernement et de l'Union Européenne, contre toute forme d'austérité budgétaire, de droite comme de gauche.

Nous le savons, votre association, reconnue à juste titre d'utilité publique, est victime de ces politiques d'austérité par la baisse des subventions de l'Etat, et c'est inacceptable.

Le gouvernement Hollande-Ayrault s'est engagé à payer la dette de la France, dette élevée de 2000 milliards d'euros et fabriquée de toutes pièces par l'Union Européenne et les banques. Il obéit ainsi au traité TSCG, et multiplie les coupes budgétaires. Coincé dans le carcan dit « libéral » de l'Union Européenne, dans la continuité des gouvernements Sarkozy-Fillon, il s'attaque aux acquis sociaux et démocratiques, afin d'aider les grands patrons et les actionnaires à baisser ce que ces derniers appellent « le coût du travail ».

Or, s'il y a indéniablement des mentalités à faire évoluer contre toute forme de sexisme dans notre société, la question concrète des moyens financiers est aussi incontournable pour les droits des femmes. Sans moyens alloués pour faire vivre les droits, pour les femmes comme pour l'ensemble de la classe ouvrière, des travailleurs et plus généralement des citoyens, ces droits sont vidés de leur sens.

Le Pacte de responsabilité que cherche à ficeler le gouvernement, avec le MEDEF et des organisations qui acceptent de collaborer comme la CFDT, s'attaque aux allocations familiales, à la branche famille de la Sécurité Sociale. Il est impossible de faire ainsi cadeau de 30 milliards d'euros aux patrons, chaque année et de manière définitive, sans s'attaquer aux droits des femmes qui constituent clairement la partie la plus exploitée et la plus précarisée de la population. Ces 30 milliards d'euros sont dû au titre du travail salarié et doivent continuer à être versés dans la branche famille de la Sécurité Sociale.

Et le gouvernement s'engage à faire 50 milliards de coupes sur les dépenses publiques en 3 ans. Les allocations familiales sont menacées, comme le sont les centres IVG (130 déjà fermés en 10 ans), les maternités ...

Il est aussi inacceptable que les femmes perdent 6 mois de congé parental, au nom de l'égalité homme-femme, à l'heure où dans les couples hétérosexuels le salaire féminin reste très majoritairement inférieur à celui de l'homme. Ce n'est pas cette mesure qui va inverser la vapeur pour le partage des tâches familiales et éducatives dans les couples. Il ne s'agit pas là en fait d'une mesure d'égalité mais bien d'une mesure antisociale, d'une perte de droit pour les femmes.

La contre-réforme dite des rythmes scolaires, entreprise de dénationalisation de l'école publique avec des programmes variables d'une commune à l'autre, un dysfonctionnement de l'école, des activités différentes selon les moyens des communes, et avec des activités périscolaires payantes, est aussi une mesure qui touche particulièrement les femmes. Nos discussions avec les mères à la sortie des écoles, à l'occasion de la signature d'une pétition sur cette question et de

Le Planning Familial de Vaucluse interpelle les candidats à la mairie d'Avignon

diffusions de tracts, nous l'ont clairement montré : elles sont là touchées comme mère, craignant pour l'avenir de leurs enfants.

Mais faire la liste (ci-dessus non exhaustive) des coups portés contre les droits acquis, même si c'est nécessaire à la compréhension de la situation, ce n'est pas encore répondre à vos questions.

Alors que faire, quelles actions et quelles orientations ?

Nous ne sommes pas candidats pour avoir une place en ayant fait croire à toute une série de projets, alors que le gouvernement a annoncé, pour commencer, une baisse de 10 milliards d'euros en 3 ans dans la Dotation Globale de Fonctionnement aux collectivités territoriales. Rien que pour Avignon, c'est un manque de 9 millions d'euros qui est donc annoncé.

Nous ne sommes pas candidats à des postes de gestionnaires d'une ville placée en concurrence avec d'autres villes en cherchant à attirer des entreprises par des cadeaux fiscaux.

Nous n'avons pas fait une liste de projets contradictoires avec des baisses de recettes pour la ville.

Notre liste n'est pas une liste de promesses, bien souvent oubliées une fois les urnes vidées, mais une liste de combat contre toutes les mesures d'austérité, et donc y compris contre les atteintes aux droits des femmes.

Il faut des élus qui osent proposer la fin des exonérations fiscales et sociales des entreprises, par exemple dans les zones franches urbaines, qui osent proposer le retour à la régie publique des services de l'eau, des cantines scolaires, des parkings, qui osent remettre en question la dette de la ville : autant de mesures qui permettront à la commune de retrouver des moyens de financement pour servir les intérêts de l'immense majorité de la population.

Nous pensons qu'il faut des élus qui appuient les revendications populaires, par exemple contre les fermetures de maternité ou de CAF. Il faut des élus qui utilisent leur poste pour amplifier les mobilisations.

Les mesures antisociales, dont la casse des services publics, touchent en fait particulièrement les femmes, et ce sont pour nous des violences. Supprimer 6 mois de congé parental aux femmes, c'est une discrimination. Il y a ainsi des combats qui dépassent le strict cadre de la commune, même si ce cadre peut-être un point d'appui.

Des actions pour les droits des femmes, au niveau communal, comme au niveau national d'ailleurs, ne vont pouvoir être menées que si l'on est sur une orientation de combat contre les mesures d'austérité, de combat contre le recul de civilisation.

Nous ne faisons pas de promesses, nous proposons d'avoir un mandat de défenseurs des acquis sociaux et démocratiques dans le cadre communal.

Nous pensons que bien des idées, des propositions d'actions concrètes peuvent être faites par les citoyens qui connaissent au mieux le terrain parce qu'ils y vivent, y travaillent, y militent. Une association comme la vôtre compte des militant(e)s spécialistes dans leur domaine. Ainsi, des élus au service de l'immense majorité n'hésiteraient pas à préparer les conseils municipaux avec des assemblées populaires, enrichiraient ainsi leurs propositions, et rendraient compte régulièrement de leur mandat.

Notre liste Démocratie communale se situe sur le terrain de la défense de la République et de son contenu social, contenu auquel les droits des femmes sont plus qu'intimement liés.

Recevez mes sincères et fraternelles salutations,

Stéphane Geslin, pour la liste Démocratie communale.

Cécile Helle – PARTI SOCIALISTE / EELV- « [Ré]inventons Avignon »

De manière globale, il s'agira de soutenir les compétences, l'expérience, les initiatives des associations existantes : Planning Familial, VIF-CIDFF...et favoriser au niveau municipal l'information des citoyens et citoyennes quant au recours à ces associations.

Mes engagements sont les suivants :

en matière d'Emploi :

Encourager l'engagement citoyen des entreprises

Nous devons engager avec elles des relations suivies, échanger avec elles sur leurs priorités « Responsabilité Sociétale des Entreprises », pour agir contre l'exclusion et toutes les formes de discrimination, pour la diversité dans l'entreprise, pour la lutte contre les inégalités hommes/femmes

Soutenir les actions d'accompagnement en faveur des demandeurs d'emploi pour lutter contre les représentations liées à tout type de critères discriminatoire tels que le sexe, l'âge, l'origine...

en matière d'Education/Formation/information :

Soutenir les initiatives en faveur de l'information et de la prévention de la violence faite aux femmes, la promotion de l'égalité homme/femme, dès l'école

Proposer une réflexion avec les acteurs locaux en la matière pour les impliquer sur des temps dans le cadre de la Réforme des Rythmes Scolaires

Soutenir les initiatives en matière de sensibilisation et formation des travailleurs sociaux, des professionnels de la santé et des policiers municipaux

Développer les missions du CCAS vers une démarche de prévention, d'information sur la sexualité et sur la contraception

Faire des maisons et centres de santé des points d'accueil et de relais en matière de contraception pour que les femmes, quel que soit leur âge, aient une réponse à leurs préoccupations

en matière de Gouvernance municipale :

Faire respecter la parité dans les différentes instances municipales

Etre exemplaire en matière de gestion des ressources humaines en matière de recrutement, de parcours professionnels et d'accès aux postes de responsabilité au sein de l'administration communale

en matière de conciliation vie professionnelle/vie familiale :

Favoriser la scolarisation des enfants de 2 ans, quelle que soit la situation des parents au regard de l'emploi, et y compris si la mère ne travaille pas, ou n'occupe qu'une activité à temps partiel

Réserver au moins 10 % des places d'accueil en crèches collectives ou familiales et en halte-garderie, à des enfants vivant dans des situations de précarité pour aider les familles monoparentales et les familles travaillant avec des horaires décalés, au sein desquelles les femmes sont particulièrement concernées par ces situations de difficultés extrêmes

en matière d'accompagnement des situations de fragilité :

Parce que les femmes vieillissent très souvent seules et à domicile : soutenir les initiatives de logements intergénérationnels avec un binôme jeune/ainé

Parce que les femmes sont très majoritaires à être la tête d'une famille monoparentale :

*Encourager le parrainage des familles monoparentales par des aînés

* Susciter le développement de services collectifs en agissant directement ou en faisant appel à un portage associatif : lieux parents-famille, ludothèques, haltes-garderies

Soutenir les actions en faveur des aidants, qui sont, dans la très grande majorité des cas, des femmes qui prennent soin des aînés au quotidien, et lancer une campagne de communication pour sensibiliser les avignonnais à l'importance du rôle des aidants.

Philippe Liottaux- RASSEMBLEMENT BLEU MARINE- « Avignon Bleu Marine »

Mesdames, messieurs

Vous avez souhaité connaître ma position, en tant que tête de liste aux élections municipales, concernant la question des droits des femmes, dans toutes leurs acceptions. Le fait est que ce sujet important est peu mis en avant dans les programmes électoraux, car il est à la croisée de bien des sujets et concerne à la fois le privé et le public, l'Etat comme les collectivités et les associations,... Mais le fait est qu'une collectivité publique, la ville d'Avignon en l'occurrence, peut et doit s'engager sur ce sujet.

Je voudrais tout d'abord évoquer le contexte que vous abordez dans votre courrier, qui donne l'impression d'un regain de « conservatisme » et de « radicalisation » des propos. Je ne partage pas tout à fait votre avis. Je crois que la question du droit des femmes est, depuis plusieurs années, et indépendamment des tendances politiques, prise en compte. En revanche, certaines réformes sociétales ou certains discours, notamment ceux liés à la théorie du genre, brouillent les repères et sèment inquiétude et confusion. On ne peut jouer avec les fondamentaux d'une société. A vouloir brouiller les repères sous couvert d'une pseudo-modernité, on crée des incompréhensions, des tensions, des radicalisations, sur des sujets qui jusqu'alors ne faisaient pas débat. J'ai une vraie crainte à ce propos. Tout ce qui est excessif n'est malheureusement pas forcément insignifiant, et certaines prises de position qui vont à l'encontre des fondamentaux même de notre société sont dangereuses en ce sens où elles créent des tensions qui n'ont pas lieu d'être.

Je crois qu'il faut se concentrer sur les vrais problèmes, au nombre de quatre.

Tout d'abord, les violences faites aux femmes, qui atteignent encore des proportions inadmissibles. Le sujet est complexe, car on connaît hélas trop bien les ressorts psychologiques qui font que, trop souvent, ces violences sont subies mais tues, avec même un sentiment de culpabilité des victimes. Il faut renforcer la prévention, l'accompagnement et la répression. Concernant la prévention, je souhaite vivement que la ville accompagne des campagnes d'information sur les numéros d'urgence, sur la sensibilisation des victimes, pour que ces violences puissent être systématiquement dénoncées. Cela implique un accompagnement, avec notamment des places d'hébergement d'urgence en nombre suffisant pour les femmes victimes de violences, et leurs enfants. Il y a encore un vrai effort à faire de ce côté, en lien avec les bailleurs. Cela veut dire aussi une formation des intervenants, en l'espèce la police municipale, qui peut être appelée en intervention ou accueillir des victimes. Je pense aussi qu'une sensibilisation est à effectuer sur les lieux de travail, pour que les collègues d'une victime de violences puissent réagir de manière opportune. Le volet répressif ne concerne pour sa part pas la ville.

Deuxième sujet, tout ce qui concerne la dévalorisation de la femme, et s'exprime notamment à travers un communautarisme agressif niant aux femmes leurs droits élémentaires, et va jusqu'aux mariages forcés. Je crains que notre société accepte de plus en plus des comportements qui vont à l'encontre de l'émancipation des femmes. Le travail des associations de terrain, dont la vôtre, est essentiel en ce domaine. Mais c'est aussi le rôle de la collectivité que de dénoncer toute forme de communautarisme, et d'œuvrer pour une véritable mixité sociale dans tous les quartiers. Nous savons que celle-ci disparaît de certains quartiers d'Avignon. Seule une action volontariste de la puissance publique permettra d'éviter que les dérives s'amplifient.

Troisième sujet, la sexualité. Depuis la loi Veil, l'avortement est un droit qu'il n'est pas question de remettre en cause. Cependant, c'est à mes yeux une erreur que d'en faire un acte banal. Un avortement n'est jamais banal. Ce n'est pas une forme de contraception, comme on voudrait parfois nous le faire croire. C'est toujours un traumatisme, qu'il convient de prévenir. D'où la nécessité de développer, et c'est aussi le rôle de la puissance publique, notamment de la collectivité locale, une véritable politique de prévention sur les moyens de contraception. Vous trouverez toujours en moi un ardent défenseur de la prévention en ce domaine.

Quatrième point, les discriminations au travail et le harcèlement. Je crois en ce domaine à l'exemplarité et en la prévention. Exemplarité lorsqu'il s'agit d'égalité de traitement ou de confier des postes de responsabilité aux femmes. Je ne défendrai

Le Planning Familial de Vaucluse interpelle les candidats à la mairie d'Avignon

pas en l'espèce la parité absolue ou les quotas. L'enjeu n'est pas la discrimination positive, qui à mes yeux est une forme de discrimination, mais de faire en sorte que les compétences priment au delà du sexe. Et de faire en sorte que les promotions dans tous les secteurs suivent cette règle. Quant à la prévention, j'ai d'ores et déjà prévu de former les agents municipaux, en premier lieu ceux en « front office », à la lutte contre les discriminations. Et évidemment contre les discriminations hommes/femmes. Il est également important de libérer la parole sur certains actes inadmissibles que l'on retrouve hélas encore trop souvent sur les lieux de travail. Nous serons d'une fermeté exemplaire en ce domaine.

Beaucoup serait encore à dire sur ce sujet. Mais j'ai souhaité m'en tenir à l'essentiel. En tout état de cause, une action efficace pour éviter les dérives précédemment évoquées et pour œuvrer à l'égalité nécessitera la participation de tous les acteurs. Nous aurons donc, je le souhaite, à travailler ensemble.

Je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe LOTTIAUX
Tête de liste
Avignon Bleu Marine

Le Planning Familial de Vaucluse interpelle les candidats à la mairie d'Avignon

André Seignon – MODEM- « Avignon Alternative »

Toutes les actions relevant de la responsabilité de la Mairie permettant d'assurer l'égalité Hommes-Femmes seront prises et, s'agissant des personnels municipaux, il sera veillé tout particulièrement au respect de l'égalité des rémunérations et d'avancement.

De façon générale, je m'engage avec mon équipe à aider de façon déterminée à la pérennisation dans notre Ville d'Avignon de l'association « Planning familial » en proposant à ses responsables des solutions viables (conventions, comme en 1992, pour les centres sociaux...) pour établir des relais et mettre en œuvre du travail en commun.

J'estime en effet tout à fait indispensable d'établir une collaboration étroite entre la Municipalité et le Planning familial avec lequel j'engagerai au plus vite une concertation sur les principaux points suivants :

- subvention sur les projets et réflexion sur les locaux du Planning familial,
- soutien aux associations d'aides aux femmes victimes de violence (comme par exemple La Harpe),
- travail à construire sur la mise en relation des associations couvrant les mêmes champs sociaux.

André SEIGNON

Tête de la Liste AVIGNON-ALTERNATIVE